



## Compte-rendu du CTL n°5/2022 du 04/10/2022

Les sujets à l'ordre du jour étaient les suivants : Intégration de la Trésorerie de Port-sur-Saône au Service de Gestion Comptable de Gray au 01/01/2023, conditions de réinstallation des Agents du Pôle d'Évaluation des Locaux Professionnels à Lure à compter du 01/12/22, présentation du DUERP/PAP, résultats de l'exercice « remue-ménages », présentation du rapport d'activité 2021, présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale 2021 et bilan 2021 du télétravail.

### **Intégration de la Trésorerie de Port-sur-Saône au Service de Gestion Comptable de Gray au 01/01/2023 (pour avis)**

Comme prévu dans le programme NRP débuté en 2020, la trésorerie de Port-sur-Saône, la dernière de notre département, va fermer en fin d'année 2022 pour intégrer le SGC de Gray. Le nombre de budgets cumulés gérés par le SGC sera très important (presque 800), du même ordre de grandeur que le SGC de Luxeuil. Les 6 emplois actuels de la trésorerie de Port seront transférés au SGC de Gray mais sur les 3 Agents présents actuellement, un seul rejoindra Gray, les 2 autres iront à Vesoul et Lure.

Nous avons rappelé que les locaux de la trésorerie appartenant à la commune de Port avaient été refaits complètement en 2018 et sont donc abandonnés 4 ans plus tard. Le Directeur a affirmé que peu d'élus ont été favorables à cette fermeture et n'ont pas compris la nouvelle organisation...

Vote : contre à l'unanimité

### **Conditions de réinstallation des Agents du Pôle d'Évaluation des Locaux Professionnels (PELP) à Lure à compter du 01/12/22 (pour avis)**

Cette composante du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) avait été maintenue provisoirement à Vesoul au moment de la création du service au 01/01/20, 3 emplois sont concernés. Sur les 2 Agents présents actuellement au PELP, un va déménager à Lure aux environs du 01/12/22. L'autre agent sera maintenu à Vesoul jusqu'à son départ en retraite au printemps 2023.

L'installation actuelle du SDIF n'est pas satisfaisante pour au moins une partie des Agents et elle pourrait être amenée à changer d'autant que ce service accueillera de nouveaux Agents et les archives de Vesoul dont l'installation exacte n'est pas tranchée et est tributaire des travaux actuels au CDFiP de Lure.

De plus, d'autres chamboulements importants impacteront le service ces prochains mois : le départ en retraite de 2 Géomètres fin 2022 et de 2 Agents en 2023, l'arrivée d'une nouvelle mission fin 2022 : la gestion de la taxe d'aménagement (auparavant gérée par la DDT), de nouvelles applications en remplacement entre autre de LASCOT... La Direction affirme être consciente des difficultés de ce service particulier...

Vote : contre à l'unanimité

## **Présentation du DUERP/PAP (pour information)**

Comme chaque année, ces documents ont déjà été discutés en CHSCT, d'abord lors d'un GT en juin et ensuite approuvés par un vote unanime favorable motivé lors du CHSCT du 06/07/22.

Vote : pour à l'unanimité

## **Résultats de l'exercice « remue-ménages » (pour information)**

En sus de nos propos liminaires, nous avons ajouté que certaines propositions pourraient s'avérer dangereuses pour le futur de notre Administration. Un état des lieux de la synthèse départementale et interrégionale nous a été présenté. La synthèse nationale sera bientôt finalisée et des propositions seront validées pour une application dans nos services.

## **Présentation du rapport d'activité 2021 (pour information)**

Comme chaque année, les indicateurs chiffrés de notre département sont meilleurs que ceux de l'inter-région voire exceptionnellement bons. Malheureusement ils sont souvent loin d'être représentatifs du fonctionnement des services et de leurs charges.

Si vous voulez en savoir plus, vous pourrez consulter ce document sur Ulysse 70.

## **Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale 2021 (pour information)**

C'est un ensemble de tableaux qui relatent toutes les données relatives aux conditions de vie au travail. Cela permet d'identifier les situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence. Exemples : fiches de signalement, périodes de congés maladie, compte épargne temps, écrêtements...

Après une année 2020 très particulière, les chiffres se rapprochent de l'année 2019. Le nombre d'écrêtements des horaires variables et le volume horaire écrêté sont toujours importants et concernent de nombreux services. Ce volume représente l'équivalent d'un peu plus d'1 ETP.

## **Bilan 2021 du télétravail (pour information)**

Une augmentation du télétravail a eu lieu le long de l'année 2021 avec l'équipement en matériel nomade des Agents (passant de 13 à 74 %) et le taux était de 42,9 % en décembre 2021, légèrement inférieur au taux national. En 2021 en Haute-Saône, aucun refus de télétravail n'a été noté et les aménagements de poste requis suite à des préconisations du médecin du travail concernent 7 Agents.

## **Questions diverses**

- Un médecin de prévention est enfin arrivé dans notre département au 1<sup>er</sup> octobre 2022. On en saura plus au prochain CHSCT prévu début novembre.
- Concernant le fonds pour améliorer le cadre de vie des Agents au travail, suite à des modifications, il resterait environ 4000 euros. L'argent servira surtout à des travaux de rénovation au RDC à l'antenne du SGC à Héricourt.

*Pour Solidaires : Emmanuel SAILLARD, Karine SCHWAB et Christine JOSEPH*

*Pour la CGT : François LOUITON*